

■ **Clerc menuisier Sàrl**, à Prévèrenge, route d'Yverdon 3, c/o Pascal Clerc. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 14 novembre 2002. But : agencement de cuisines et salles de bain, travaux de menuiserie d'intérieur, pose de cloisons et de revêtements de sols. Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 14 novembre 2002 : équipement de bureau et d'atelier, outillage pour CHF 20'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social. Reprise de biens envisagée : un véhicule pour CHF 20'000 au maximum. Associés : Clerc Pascal, de Hauteville, à Prévèrenge, gérant avec signature individuelle, avec une part de CHF 19'000, et Hostettler Bernard, de Guggisberg, à Prévèrenge, avec une part de CHF 1'000. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 11104 du 19.11.2002
(00742776 / CH-550.1.032.017-7)